

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 47306

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ETABLISSEMENT LE PARACLET » en abrégé «ETS PARACLET »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER, SICOGI LG 5231 BT 5231, 23 BP 3386 ABIDJAN 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination:</u> « ETABLISSEMENT LE PARACLET » en abrégé «ETS

PARACLET ».

<u>Objet:</u> laverie, pressing, esthétique, vente de vêtement, location et vente de voiture, transport, quincaillerie, agriculture, négoce, divers.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER,SICOGI LG 5231 BT 5231, 23 BP 3386 ABIDJAN 23

GERANT: Monsieur DAN MARC OLIVIER.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07726 du 20/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7469 du 20/03/2018

